

Meudon, le 05 décembre 2024

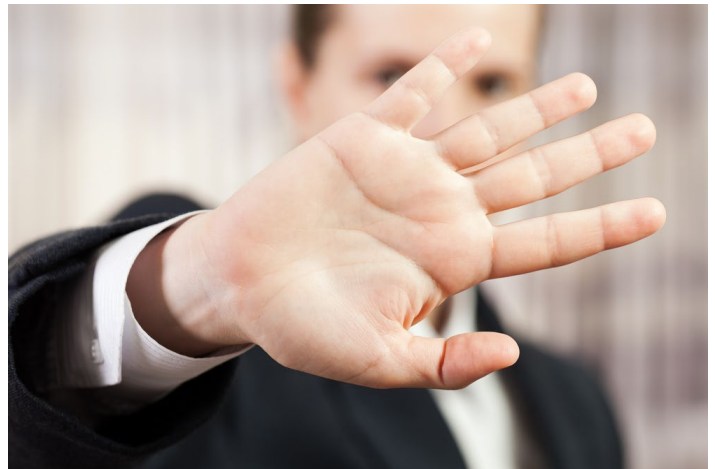


COMITE EUROPEEN DU 2 DECEMBRE : UN PLAN INACCEPTABLE

Une réunion du comité européen a eu lieu ce lundi 2 décembre, suite à l'avis négatif donné par la majorité des membres de ce même comité.

Pour rappel, la CGT Thales, conjointement avec notre collègue représentant belge, avons décidé, faute d'informations suffisantes, de ne pas rendre d'avis. **Il manquait notamment un élément fondamental pour se positionner sur le plan de la direction : le cahier des charges écrit par la direction pour une expertise confiée au Boston Consulting Group (BCG) sur la stratégie de l'activité spatiale.** Tout le monde peut comprendre que ce cahier des charges est fondamental pour voir quels sont les réels objectifs de la direction.

Après plusieurs demandes la direction se refuse toujours à communiquer à vos représentant ce cahier des charges. Que devons-nous en déduire ? Cette question est d'autant plus importante que ce plan de suppressions de postes est le 2^{em} en très peu de temps. Fin 2023, la direction était déjà venue devant la Commission Centrale d'Anticipation (CCA), pour un premier plan de plus de 317 suppressions de postes en France. La CGT Thales, du fait des plans d'adaptations à répétition de TAS, avait alors, lourdement il est vrai, insisté sur le fait d'avoir tiré les leçons du passé et que ce plan



de suppressions de poste ne cachait rien. « La main sur le cœur » la direction nous avait répondu qu'elle ne cachait rien et que ce plan était le bon... Vous connaissez la suite, 3 mois plus tard, en mars, **Patrice Caine annonçait devant les marchés financiers un plan de 1300 suppressions de postes en Europe... Mais là encore, « ayez confiance », il n'y aura pas de licenciement...** Alors allez dire à nos collègues Belges et Britanniques qui sont ou seront licenciés (car **oui il y a des licenciements dans ces pays malgré l'engagement pris par Patrice Caine**) qu'il faut faire confiance et que la direction ne cache rien !



AUCUNE REELLE MODIFICATION DU PROJET INITIAL

Lors de cette réunion du 2 décembre 2024 la direction est venue nous présenter comment elle avait « pris en compte » l'avis négatif du comité européen. Et bien tout simplement en ne changeant rien !

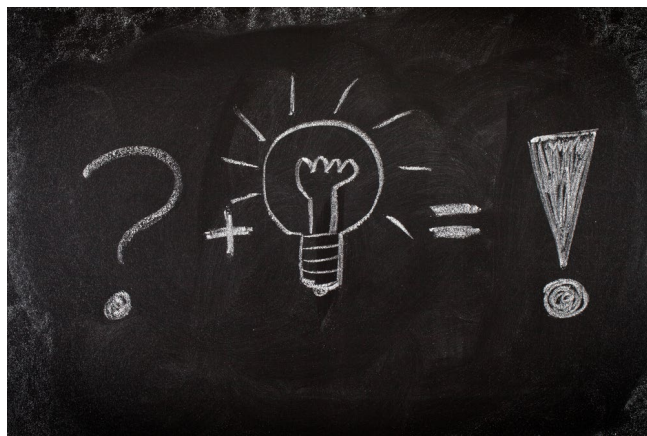
Le plan d'adaptation Thémis, pour la direction, doit rester inchangé, si ce n'est un décalage au 1^{er} semestre 2026 pour la suppression de 110 postes sur les 1124...du fait notamment de retards sur certains projets qui créent de la charge actuellement, et ceux à minima jusqu'en 2026.

Non, nous sommes de mauvaise foi, la direction a bien entendu et pris en compte l'avis du comité européen, en s'engageant à suivre l'évolution de son plan avec les représentants européens, en réunion de bureau du comité européen tous les 3 mois, en « toute transparence » Mais « en toute transparence » refuse toujours de fournir le cahier des charges confié au BCG (expertise qui a coûté un pognon de dingue comme dirait l'autre...).

Donc selon la direction le plan initial présenté en début d'année doit rester inchangé malgré toutes les évolutions et changements qui interviennent.

Et pourtant il y a des évolutions et nous pouvons notamment en citer deux :

- La validation, par la commission européenne, du projet IRIS², qui va donner de la charge à TAS, de l'ordre de 500 à 600 temps pleins.
- L'étude des propositions des organisations syndicales, dans la démarche d'anticipation, comme par exemple le développement des offres de services ou encore une possibilité de créer un centre de compétence PCB à Toulouse.
- Mardi 3 décembre nous avons eu une réunion de la Commission Economique TAS. Malgré un scénario commercial revu à la baisse par la direction en prévoyant plus que 2 satellites télécom par an pour 2024, 2025 et 2026, contre 3 auparavant, et une nouvelle organisation industrielle sur SPI entraînant mécaniquement une baisse des charges prévisionnelle, les effectifs actuels de TAS ne suffisent pas pour faire toute la charge présentée jusqu'à fin 2026 ! Cette charge ne prévoit toujours pas le programme IRIS² !



Alors dans ces conditions nous ne comprenons toujours pas pourquoi la direction s'entête à vouloir garder son plan initial et supprimer 1124 postes entre Cannes et Toulouse...Ou plutôt nous le comprenons hélas trop bien, puisque **la primeur de l'annonce de ce plan a été faite aux marchés financiers : Il faut rétablir en urgence la rentabilité de TAS, même au détriment d'une réelle politique industrielle.**

Pourtant notre Groupe se porte à merveille (au point de verser 700 millions d'€ de dividendes cette année, après avoir finalisé un plan de rachat d'actions pour destruction d'environ 1 milliard d'€) **et a les moyens de supporter les investissements nécessaires tant industriels, que vers les salariés, leurs savoir-faire et compétences.**



LA PROCHAINE ETAPE : REUNION DE LA CCA POUR VALIDER OU PAS LA GAE

Une prochaine réunion de la CCA est prévue pour l'instant le lundi 16 décembre, où la CCA devrait valider ou pas, à la majorité des deux tiers, le fait d'entrer en processus GAE sur ce plan présenté par la direction.

Concernant cette réunion, la CGT Thales a demandé à ce que cette CCA se tienne sur TAS, et notamment à Toulouse, site le plus impacté. La direction dit s'engager à soutenir les équipes et les salariés de TAS, mais pour l'instant refuse, pour de faux prétextes d'organisations, de tenir cette réunion, qui est en enjeu fort pour vous toutes et tous, sur TAS, et préfère rester loin, très loin de la réalité locale, au siège de notre Groupe à Meudon. **Là encore il y a des engagements sur le papier, mais les actes concrets contredisent ceux-ci !**

En **ce qui concerne la CGT Thales**, comme nous l'avons affirmé en comité européen ce 2 décembre, **puisque ce plan**, que toutes les organisations syndicales ont jugés néfastes pour les salariés et l'entreprise, **n'a pas changé, nous ne changeons pas non plus notre positionnement : nous nous y opposons toujours et demandons un véritable changement de stratégie et d'investissements pour TAS, en utilisant les moyens dont dispose très largement notre Groupe.**

NOTRE GROUPE SE PORTE TRES BIEN FINANCIEREMENT

Pour rappel les résultats 2023 de notre Groupe :

- Chiffre d'affaire 2023 : 18,4 Milliard d'euros (+7,9% en croissance organique)
- Ebit 2023 : 2131 millions d'euros (+10,9% en croissance organique)
- Dividende par action 2023 : 3,4€ (40% du résultat net du Groupe, soit plus de 700 millions d'euros)
- Acompte sur dividende 2024 : 0,85€ (soit plus de 170 millions d'euros)
- Vient de finaliser son plan de rachat d'actions pour destruction de 1 milliard d'€